

POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES FINES PM10
Voie de dégagement Ouest



BULLETIN DE DEPASSEMENT DE SEUIL

Communiqué du: **12/06/2017 08h00**

Observations: **Jeudi 8 juin - constat de dépassement**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et du seuil d'alerte - Alerte rouge

Dans le secteur de la Voie de dégagement Ouest, à l'entrée de Nouméa, Scal'Air a enregistré une hausse des niveaux de poussières fines en suspension dans l'air 'PM10' au cours de la journée du 7 juin 2017.

Les conditions de vents faibles à très faibles et de secteurs variables ont favorisé l'accumulation des polluants dans l'air ambiant, notamment les particules fines.

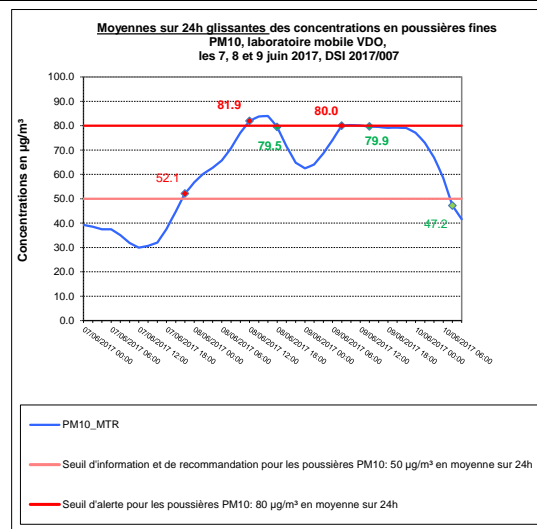
Le seuil d'information et de recommandations à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de poussières PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures), a été dépassé le 7 juin à partir de 22h, avec une valeur de 52.1 µg/m³ calculée en moyenne sur 24h glissantes.

Mise à jour à 15h00 : Malgré une légère baisse des concentrations mesurées depuis 10h00, le seuil d'alerte fixé à 80 µg/m³ a été franchi à 12h00 avec une concentration moyenne de 81.9 µg/m³.

Mise à jour le 09/06/17 à 12h00 : La baisse s'est poursuivie durant la fin de journée du 8/06/17 permettant aux moyennes de passer sous les 80 µg/m³ à partir de 18h00, cependant une nouvelle hausse des concentrations en poussières fines a été mesurée le 09/06/17 à partir de 1h00 du matin, provoquant un nouveau dépassement du seuil d'alerte, à partir de 8h00 le 09/07/2017.

Mise à jour le 12/06/17 à 8h00 : On a observé une baisse des concentrations mesurées à partir de 12h00 le 9/06/17 qui s'est poursuivie jusqu'à atteindre des valeurs normales à partir du début de journée le 10/06/2017. Les moyennes sur 24h sont repassées sous le seuil d'alerte à partir de 13h00 le 09/06/17 et sous le seuil d'information le 10/06/17 à 8h00, avec 47.2 µg/m³. L'ensemble des alertes sont donc levées.

Zones concernées	Entrée de ville VDO, quartiers situés au sud-est du site de Doniambo.
Polluant	Poussières fines en suspension PM10
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement de seuil d'information	52.1 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 07/06/17 à 22h00 (fin à 8h00 le 10/06/2017 avec 47.2 µg/m ³)
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de d'apparition du dépassement du seuil d'alerte	81.9 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 08/06/17 à 12h00 (fin à 18h00 le 08/06/17 avec 79.5 µg/m ³). 80 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 09/07/2017 à 8h00 (fin à 13h00 le 09/06/2017 avec 79.9 µg/m ³)
Durée du dépassement du seuil d'information	58h
Durée du dépassement du seuil d'alerte	7h le 08/06/2017 6h le 09/06/2017
Moyenne maximale sur 24h glissantes	84 µg/m ³ le 08/06/17 à 16h00
Moyennes journalières	39.3 µg/m ³ le 07/06/17 63.7 µg/m ³ le 08/06/17 78.1 µg/m ³ le 09/06/2017



Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France : des vents faibles à très faibles de 2 à 8 kt, de secteurs variables avec de fréquents passages de secteurs ouest ont été observés.

Ces conditions participent peu à la dispersion des poussières fines PM10 d'origine industrielle (Doniambo) qui stagnent à proximité de la zone d'émission. Rappelons toutefois que les poussières fines ont aussi pour origine le trafic routier et d'autres sources ponctuelles comme des phénomènes de combustion pouvant se produire à proximité.

Mise à jour à 15h00 : Depuis 13h00, les vents s'orientent progressivement au sud-ouest ce qui explique la baisse des niveaux mesurés sur la zone concernée.

Mise à jour le 09/06/2017 à 12h00 : Les vents faible à moyens sont restés orientés de secteur ouest durant la soirée et la nuit du 8/07/2017, favorisant ainsi la baisse des concentrations relevées sur la zone d'étude. Ils se sont orientés nord-ouest à nord/nord-ouest en tout début de journée (3h00) favorisant la dispersion des émissions industrielles vers la station mobile.

Mise à jour le 12/06/17 : Les vents moyens se sont orientés secteurs ouest puis sud ouest dans l'après midi du 09/06/17 puis enfin sud. Dispersant le panache industriel vers les quartiers Nord-Est à Nord de Nouméa et favorisant ainsi la baisse des concentrations dans la zone de surveillance.

Pour mémoire, le **seuil d'alerte** pour les PM10 est de **80 µg/m³ en moyenne sur 24h glissantes**

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition présente un risque pour la santé humaine de toute la population (ou un risque de dégradation de l'environnement) à partir duquel des mesures d'urgence et d'information du public doivent être prises".

Recommandations en cas de Seuil d'alerte dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements indispensables, cependant il est conseillé d'éviter les activités sportives en extérieur, surtout pour les enfants. Dans la mesure du possible, les compétitions sportives en extérieur doivent être reportées.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion: adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie.

Les PM10 en bref:

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure